



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-53843>

Département(s) de publication : **14**

Annonce n° **24-53843**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-14160

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ENSICAEN

Correspondant : MME LEBRUN Annelise, ENSICAEN

Adresse : 6 Boulevard du Maréchal Juin, 14050 Caen

Coordonnées :

Téléphone : 0231452788

Adresse internet : <http://www.ensicaen.fr>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Prestations de vérifications techniques règlementaires

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 50%
- Valeur techniques : 40%
- Délai d'exécution : 10%

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : DEKRA INDUSTRIAL SAS

Adresse : 19 rue Stuart Mill, 87008 LIMOGES

Montant (H.T.) : 15890.84 euros

Offre la plus basse (H.T.) : 15890.84 euros

Offre la plus élevée (H.T.) : 25560.82 euros

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 25/04/2024

Nombre total d'offres reçues : 4

Autres informations : PROCÉDURES DE RECOURS Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc, 14000, Caen Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du CJA, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2024